

NOS RÉF. DBI/OMZ-CIR/N.07_21

Circulaire adressée aux gestionnaires des hôpitaux
généraux

DATE 26.10.2021

CONTACT info.divg@health.fgov.be

Objet : Actualisation manuel de codage DI-RHM

Madame, Monsieur,

Par cette lettre, nous souhaitons vous informer d'un changement dans les directives d'enregistrement concernant le DI-RHM.

A la demande du secteur, dans cette modification, une option de notation est ajoutée à la rubrique K300 : Amélioration de la ventilation.

➤ **K300: Amélioration de la ventilation**

Définition:

Ensemble des activités liées à la présence d'une ventilation artificielle ou d'une ventilation artificielle spéciale.

Modalités de score:

1. Ventilation/assistance respiratoire non invasive (par ex. Optiflow)
2. Ventilation invasive

Ces changements s'appliqueront à partir du premier enregistrement en mars 2022.

La version modifiée du manuel de codage est disponible sur notre site web à l'adresse suivante :

<https://www.health.belgium.be/fr> > Accueil > Santé > Organisation des soins de santé > Hôpitaux > Systèmes d'enregistrement > RHM > Directives RHM > Informations supplémentaires pour les données infirmières

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Tom Van Renterghem
Chef du service Data et Information Stratégique

Arabella D'Havé
Chef de Cellule Standards